



ETUDIANT(E) : NOM :

Prénom :

Année scolaire :

Adresse :

Tél./GSM :

Email :

DEMANDE DE VALORISATION DES ACQUIS

Section : Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

UF13 : Activités professionnelles de formation (unité déterminante)

Date de la demande: / /

Capacités terminales (1)	Cours - activités - expérience ou formation(s) à valoriser (2)	Résultat	Justification de la concordance avec les capacités terminales	Décision du Conseil des études	Cote attribuée en cas de valorisation (3)
Au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française					
<p>♦ Sur base d'une observation et d'une analyse de situations éducatives, de concevoir, réaliser et évaluer des interventions socio-éducatives qui intègrent : l'environnement socio-économique, le contexte institutionnel, l'équipe de travail, le réseau d'intervenants, la (les) personne(s) accompagnée(s) et son (leur) réseau, sa propre personne</p>					
<p>♦ d'identifier et d'évaluer les acquis de son expérience d'activités professionnelles de formation en vue de l'aider à construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires</p>					

N.B : (1) Disponible sur le site Segec.be ou à la salle des étudiants

(2) Intitulé complet - Références et identifications précises des parties concernées - Volume horaire

(3) Voir R.O.I

(Cases grisées réservées à l'école)

<p>◆ de relever et de décrire en quoi les activités professionnelles de formation lui ont permis d'exercer une fonction de reliance, une fonction d'interface, la fonction sociale et politique de l'éducateur spécialisé</p>					
<p>◆ de décrire, d'analyser et d'évaluer ses compétences relationnelles.</p>					

Le conseil des études

La direction

Date : / /

N.B : (1) Disponible sur le site Segec.be ou à la salle des étudiants

(2) Intitulé complet - Références et identifications précises des parties concernées - Volume horaire

(3) Voir R.O.I

(Cases grisées réservées à l'école)